

Année 1910

Il y a 100 ans...

Au cours de l'année 1910, la commune de Genouillac a enregistré 33 naissances (28 en 1909), 11 mariages (18 en 1909) et 18 décès (44 en 1909).

État-civil du 1^{er} trimestre 1910

Naissances : le 7 janvier, Gustave Robert Désabre, au bourg ; le 10 janvier, Gaston Aussanaire, à Chadières ; le 11 janvier, Jean Alphonse Crétaud, à Montfargeau ; le 26 janvier, Hélène Valentine Elisabeth Labetoulle, à Beaufond ; le 13 février, Jean Pierre Michel Bonnefois, à La Chaussetière ; le 26 mars, Marie Émerence Allaguillemette, au bourg ; le 29 mars, Nathalie Menuret, aux Mousseaux et Georgette Eugénie Rothonnet, au bourg.

Mariages : le 15 janvier, Léon François Moreau, 23 ans, cultivateur, domicilié à Peyzat et Marie Louise Aumaréchal, 24 ans, domiciliée à Peyzat ; le 28 février, Victor Daudon, 31 ans, cultivateur, domicilié aux Fonteilles, commune de Nouziers et Marie Gaine, 24 ans, domiciliée à La Roussède.

Décès : le 10 janvier, Marie Jollivet veuve Jean Peynot, 83 ans, au bourg ; le 14 janvier, Pierre Dévaureix époux Marie Coston, 46 ans, cultivateur, à Blandat ; le 15 février, Ferrandon, enfant mort-né, à La Gare ; le 17 mars, Émerence Allaguillemette veuve Étienne Bigot, 44 ans, au bourg.

GENOUILLAT. – *Adjudication*. – Il sera procédé, le dimanche 9 janvier, à 2 heures du soir, à la mairie de Genouillat, à l'adjudication des droits de place des animaux et marchandises aux foires et marchés de la commune.

Mise à prix : 400 francs.

La commune fournit le matériel et le local pour le remiser.

L'Abeille de la Creuse (Mardi 4 janvier 1910)

La prime à la culture du lin. – L'*Officiel* publie un arrêté aux termes duquel le montant de la prime accordée aux cultivateurs de lin et de chanvre est fixée pour l'exercice 1909, à 60 francs par hectare.

L'Écho de la Creuse (Samedi 8 janvier 1910)

GENOUILLAT. – *La bizarrerie de la loi*. – On nous écrit :

« Il y a huit jours, je voulais envoyer du gibier à Orgon, en Provence, où la chasse est encore ouverte, le chef de gare me refuse le paquet en me disant que le gibier traversant des départements où la chasse est fermée, je serais passible d'une contravention.

« Je fis observer que la chasse étant ouverte au point de départ et au point d'arrivée de mon colis, il était excessif de le refuser.

_ Que voulez-vous, me dit le chef de gare. Les règlements sont là et je ne puis rien y changer.

« Ne pourrait-on pas, dans l'intérêt des chasseurs, apporter quelques modifications à un règlement aussi bizarre ».

Le Messager de la Creuse (Dimanche 23 janvier 1910)

Tempête de neige. – La neige depuis quelques jours est tombée en abondance sur une grande partie du département, rendant les communications très difficiles sur différents points où il en est tombé une couche de près de 50 centimètres.

Le Messager de la Creuse (Dimanche 30 janvier 1910)

L'Écho de la Creuse rapporte qu'à Grospaud, commune de Nouziers, une maison s'est écroulée et le locataire a pu se sauver à moitié vêtu.

Congé du Mardi-gras. – A l'occasion du Mardi-gras, les instituteurs et les institutrices qui en feront la demande à leur Inspecteur primaire, seront autorisés à reporter au jeudi 10 février les classes du lundi 7.

Dans les écoles à plusieurs classes, la décision sera prise en Conseil des Maîtres, à la majorité des suffrages ; en aucun cas il ne serait permis aux maîtres de faire classe des jours différents.

Le Courrier de la Creuse (Mercredi 2 février 1910)

Les récoltes en terre. – L'*Officiel* publie les évaluations au 1^{er} janvier des récoltes en terre : Nous en extrayons les chiffres suivants intéressant la Creuse.

Blé : surfaces ensemencées, 43 000 hectares ; état des cultures, 60 (assez bon).

Méteil : surfaces ensemencées, 600 hectares ; état des cultures, 60 (assez bon).

Seigle : surfaces ensemencées, 67 500 hectares ; état des cultures, 60 (assez bon).

Avoine : surfaces ensemencées, 9 500 hectares ; état des cultures, 70 (bon).

Orge : surfaces ensemencées, 2 500 hectares ; état des cultures, 60 (assez bon).

Le Courrier de la Creuse (Vendredi 4 février 1910)

Haras de Pompadour. - Les étalons chargés de la monte en 1910 sont arrivés dans le département de la Creuse pour la période du 1^{er} mars au 27 juin inclus.

... - À la station de Genouillac : Nepome, pur-sang anglo-arabe ; Tape-à-l'Oeil, demi-sang trotteur.

L'Écho de la Creuse (Samedi 5 mars 1910)

Le casque des gendarmes. – C'est chose arrêtée, les gendarmes auront le casque, comme les pompiers ou certains régiments d'artillerie. Des essais de cette coiffure avaient été tentés l'année dernière, dans la 17^e légion. Le comité technique de la gendarmerie, dans une de ses dernières réunions, a décidé l'adoption du casque pour la grande tenue des gendarmes.

D'après les renseignements publiés, la bombe du casque sera en cuivre jaune ; le cimier en métal. Le comité technique examinera la grave question de l'embellissement du casque.

L'ornera-t-on d'une crinière ? L'affublera-t-on d'une chenille ? Peut-être la solution de ce grave problème demandera-t-elle une année ?

...

L'Écho de la Creuse (Samedi 12 mars 1910)

Fausses pièces. – On signale la mise en circulation dans la région d'un certain nombre de fausses pièces de 2 francs, à l'effigie de la Semeuse, millésime 1908.

Le Courrier de la Creuse (Vendredi 18 mars 1910)

Élections législatives. – Dans l'arrondissement de Boussac, la nouvelle de trois candidatures est, paraît-il confirmée.

M. Victor Judet, député sortant, aurait comme concurrent MM. Jules Lacôte, de Genouillac, et Beaufils, de Nouzerines.

L'Écho de la Creuse (Samedi 19 mars 1910)

État-civil du 2^e trimestre 1910

Naissances : le 10 avril, Marc Léon Henri Beauvais aux Sauvages ; le 15 avril, Anne Aimée Alapetite, à Montfargeau ; le 1^{er} mai, Céline Hélène Ferrandon à Rebouyer ; le 20 mai, Marthe Octavie Lacour, à Rebouyer ; le 24 mai, Louis Durand, au bourg ; le 2 juin, Armantine Bastier, à Montfargeau.

Mariages : le 26 avril, Auguste Hippolyte Désabre, 30 ans, cultivateur, domicilié à Luyat, commune de Bétête et Marie Adèle Lamy, 26 ans, domiciliée au moulin des Poiriers ; le 14 juin, François Théophile Leprat, 23 ans, maréchal-ferrant et Marie Fernande Olympe Boucher, 20 ans, tous deux domiciliés au bourg de Genouillac.

Décès : le 9 avril, Jeanne Godard, veuve Jean Baptiste Galland, 85 ans, à Moulizoux ; le 15 avril, Émile Peyrot, célibataire, 29 ans, pharmacien, au bourg ; le 16 avril, Marie Perrine épouse Jacques Gorse, 64 ans, à Prébourgnon ; le 10 mai, Gabriel Godard, veuf Catherine Savignat, 89 ans, sans profession, Le Bost ; le 31 mai, Anne Marie Berthe Peyroulx veuve Arthur Picot, 67 ans, le bourg ; le 2 juin, Jean Pardoux Potier époux Marie Ferron, 71 ans, cultivateur, à Solférino.

SAINT-DIZIER-LES-DOMAINES. – *Accident*. – En revenant de chercher de la chaux à la gare de Genouillat, M. Sylvain Bigouret, propriétaire à St-Dizier, accompagné de son domestique, le jeune Vaury, et de sa fille conduisait trois voitures de chaux attelées de bœufs ; près de la ferme de Chardrie, l'attelage de Bigouret, se rompit. Ayant fait arrêter les voitures, les bœufs de la deuxième voiture prirent peur et se mirent à prendre la fuite. Le jeune Vaury, voulut leur barrer la route, mais les bœufs le renversèrent dans un fossé de la route où aux appels de Bigouret plusieurs voisins accoururent et trouvèrent le jeune domestique sans connaissance. Il fut conduit dans une maison proche de l'accident, où un docteur appelé aussitôt constata que Vaury avait une épaule luxée. Tant qu'à Bigouret et sa fille, leurs blessures sont insignifiantes.

Le Messager de la Creuse (Dimanche 3 avril 1910)

Le vin de France. – De tous les départements français où se cultive la vigne, c'est l'Hérault qui produit le plus de vin : 8 200 000 hectolitres en 1906.

C'est la Creuse qui en donne le moins, 231 hectolitres la même année.

La récolte de l'Hérault valait 65 millions ; celle de la Creuse, 4 943 francs.

C'est dans la Marne que l'hectolitre de vin atteint au plus haut prix : 90 francs.

C'est dans l'Aude qu'il descend au plus bas : 4 fr. 50.

L'Abeille de la Creuse (Mercredi 13 avril 1910)

Élections législatives. - ... *Arrondissement de Boussac*. – M. Judet, député sortant, continue ses réunions dans la circonscription de Boussac.

Il se trouve encore en présence de M. Jules Lacôte, son concurrent de 1906, dont les chances sont sérieuses, et de M. Marcel Beaufils, rédacteur du *Journal des Maires*, issu d'une famille de la région.

L'Écho de la Creuse (Samedi 16 avril 1910)

Résultats des élections législatives du 24 avril 1910.

... *Arrondissement de Boussac*.

Inscrits : 12 932 Votants : 9 544

Bulletins blancs ou nuls : 56 Suffrages exprimés : 9 488

Majorité absolue : 4 744

MM. V. Judet, radical-socialiste, député sortant, 5 224 voix, **élu**.

J. Lacôte, radical, 3 347 voix.
M. Beaufils, progressiste, 913 voix.

L'Écho de la Creuse (30 avril 1910)

Distinction. – M. Rapinat Jean, chef cantonnier à Genouillat a reçu la médaille d'honneur décernée aux cantonniers de la Creuse.

L'Écho de la Creuse (Samedi 11 juin 1910)

État des récoltes en Creuse. - Les récoltes sont loin d'être belles. Les blés devenus jaunes souffrent beaucoup. Les avoines ont mieux supporté les intempéries. Mais les légumes sont à peu près anéantis dans certaines contrées ; la moyenne est mauvaise. Le beau temps semble revenir. Rachètera-t-il un peu ses dommages ; la culture l'espère. Néanmoins l'année sera mauvaise en céréales et légumes. En échange, les prairies donnent un bon rendement.

Le Messager de la Creuse (Jeudi 23 juin 1910)

Un distributeur automatique de timbres-poste dans la Creuse. - On assure que l'administration des postes se propose de faire installer prochainement au bureau de Guéret un distributeur automatique de timbres-poste, modèle Abel, dans le genre de ceux qui fonctionnent à Paris.

C'est là une excellente mesure qui diminuera sûrement l'encombrement qui se produit parfois devant les guichets.

L'Écho de la Creuse (Samedi 25 juin 1910)

État-civil du 3^e trimestre 1910

Naissances : le 8 juillet, Robert François Charlot Legrand, au bourg ; le 9 juillet, Roger Eugène Merot, au Grand Argère ; le 24 août, René Pierre Dépinaerde, à Montfargeau et Jean Roger Taranchon, au bourg ; le 26 août, Germaine Alice Chansard, aux Mousseaux ; le 6 septembre, Marie Louise Blinet, à Pommeroux ; le 11 septembre, Georges Octave Ferrandon, à Champmartin ; le 15 septembre, Suzanne Edmée Assimon, aux Poiriers ; le 20 septembre, René Henri Millet, à Marcibaud ; le 25 septembre, Silvain Ernest Lorcery, à Brissonnerie.

Mariages : le 16 juillet, Alfred Couillard, 28 ans, cultivateur, et Solange Marie Alphonsine Colas, 17 ans, tous deux domiciliés à Ambeau.

Décès : le 6 août, Françoise Félicie Peyrot veuve Hippolyte Morlon, 48 ans, au bourg ; le 20 août, Gilberte Gibard épouse Jean Rapin, 66 ans, à Montfargeau ; le 8 septembre, Silvain Desfougères veuf Marie Roique, 73 ans, sans profession, à l'hospice de Genouillat ; le 22 septembre, Léonard Poirier époux Jeanne Pasquet, 80 ans, journalier, au bourg.

Bilan démographique. - En 1909, la Creuse a eu un excédent de 164 naissances sur le nombre des décès. En égard au nombre des habitants, les départements où l'on a constaté en 1909, les plus faibles proportions de décès sont : Landes, 152 décès pour 10 000 habitants ; Indre, 153 ; Creuse, 156 ; Allier, Corrèze, 161 ; Haute-Vienne, 162 ; Vendée, 163 ; Vienne, 164 ; Cher, 165 ; Nièvre, 166 ; Lozère, 168. Tous ces départements avaient déjà une faible mortalité les années précédentes.

L'Écho de la Creuse (Samedi 9 juillet 1910)

GENOUILLAT. – *Violent orage.* – Lundi soir, vers 3 heures, un violent orage s'est déchaîné sur notre localité. L'eau est tombée en telle abondance durant toute la soirée que plusieurs maisons ont été envahies et que des dégâts assez sérieux ont été signalés.

Chose curieuse, les quelques villages environnant le bourg n'ont aucunement soufferts.

Le Messager de la Creuse (Jeudi 14 juillet 1910)

Rappel de la préfecture. - M. le Préfet de la Creuse, en raison du nombre sans cesse croissant d'accidents de voitures et d'automobiles, croit devoir rappeler ci-après les prescriptions des art. 9, 10, 14 et 15 de la loi du 10 août 1852, et des arrêtés préfectoraux du 10 novembre 1857 et 14 novembre 1873, sur la police du roulage.

« Tout roulier ou conducteur de voiture doit se ranger à sa droite à l'approche de toute autre voiture, de manière à lui laisser au moins la moitié de la chaussée, et à se tenir constamment à la portée des chevaux ou bêtes de trait et en position de les guider.

« Toute voiture marchant isolément ou à la tête d'un convoi, ne pourra circuler la nuit sans être pourvu d'un falot ou d'une lanterne allumée.

Il est interdit de laisser stationner sans nécessité, sur la voie publique, aucune voiture attelée et non attelée, et notamment dans la traversée des villes, bourgs et villages. »

L'Écho de la Creuse (Samedi 16 juillet 1910)

Élections cantonales du 24 juillet 1910. – Canton de Châtelus-Malvaleix. Conseil général.

Résultats par communes.

- Bétête. – MM. Jannet, 98 voix ; Lacôte, 164.
 - Châtelus-Malvaleix. – Jannet, 112 ; Lacôte, 141.
 - Clugnat. – Jannet, 366 ; Lacôte, 91.
 - Genouillat. – Jannet, 36 ; Lacôte, 315.
 - Jalesches. – Jannet, 46 ; Lacôte, 45.
 - La Cellette. – Jannet, 70 ; Lacôte, 145.
 - Nouziers. – Jannet, 35 ; Lacôte, 117.
 - Roches. – Jannet, 51 ; Lacôte, 178.
 - Saint-Dizier-les-Domains. – Jannet, 25 ; Lacôte, 101.
 - Tercillat. – Jannet, 35 ; Lacôte, 81.
- Total : Jannet, 880 voix ; Lacôte, 1378, **élu.**

L'Abeille de la Creuse (Vendredi 29 juillet 1910)

CHAMBON. – *Pour quinze centimes.* – Sur la plainte d'un débitant de Genouillat, la gendarmerie procédait à l'arrestation d'un individu inculpé de grivèlerie.

Ayant fait une dépense de 0. 90 et n'ayant pu payer que 0. 75, le pauvre diable avait été l'objet d'une plainte.

M. le Procureur télégraphia au parquet de Reims, son pays d'origine et apprit que l'inculpé n'avait subi aucune condamnation. Il fut remis immédiatement en liberté.

L'Abeille de la Creuse (Mardi 9 août 1910)

GENOUILLAT. – *Fête patronale.* – Voici le programme de la fête qui aura lieu dimanche prochain, 21 août :

A 6 heures du matin, réveil en fanfare ; à 2 heures du soir, distribution des prix aux élèves des écoles laïques ; de 3 à 5 heures, jeux divers (jeux de la cruche, de la poêle, courses, concours variés) ; à 5 heures, concert par la fanfare ; à 8 heures, retraite aux flambeaux ; à 9 heures, feu d'artifice.

Le dimanche 21 et le lundi 22, grand concours de tir – Distribution des prix le lundi 22.

Chevaux de bois, loteries etc.

L'Abeille de la Creuse (Mercredi 17 août 1910)

GENOUILLAT. – *Société de tir.* – À l'occasion de la fête les dimanche 21 et lundi 22 août, grand concours public de tir au fusil Lebel : concours à la carabine pour dames et pupilles. Tous ces concours seront pourvus de nombreux prix.

Le Messager de la Creuse (Jeudi 18 août 1910)

Des nominations chez les instituteurs - ... à Moutier-Malcard, en remplacement de M. Auclair, admis à la retraite, M. Laprugne, instituteur adjoint à Genouillat ...
... à Genouillat, M^{me} Boyer, née Dupuy, institutrice-adjointe à Saint-Pardoux-Lavaud, non installée, est nommée institutrice-adjointe à Genouillat, en remplacement de M^{lle} Jeanne Meaume, stagiaire.

L'Écho de la Creuse (Samedi 20 et 27 août 1910)

GENOUILLAT. – *Accident.* – Un ouvrier tuilier, qui travaillait chez M. Jules Chaize, tuilier à Marcibaud, près Genouillat, était occupé à décharger une voiture de terre destinée à la fabrication de la tuile, lorsque le cheval avança brusquement. En voulant se porter au-devant de l'animal pour l'arrêter, le jeune homme tomba et les roues du tombereau lui passèrent sur les pieds.

Il s'est fait de sérieuses blessures aux pieds. Un long repos lui sera nécessaire pour sa complète guérison.

Le Messager de la Creuse (Jeudi 1^{er} septembre 1910)

GENOUILLAT – *Examen d'entrée à l'École pratique d'agriculture.* - Par arrêté préfectoral du 27 août dernier, il sera procédé le samedi 1^{er} octobre prochain, à neuf heures du matin, à Genouillac, à un examen pour l'admission d'élèves à l'École pratique d'agriculture de Genouillac.

Les élèves qui désireraient concourir, devront adresser à M. le Directeur de l'École, leur dossier avant le 15 septembre courant ...

L'Écho de la Creuse (Samedi 3 septembre 1910)

GENOUILLAT – *Incendie.* - Un incendie a éclaté à Genouillat, à l'épicerie parisienne tenue par M. Philippe Manouvrier. En raison des nombreuses matières inflammables, les flammes se sont développées très rapidement et ce n'est qu'après plusieurs heures de travail acharné qu'on a pu maîtriser le feu. Les dégâts sont très importants.

L'Écho de la Creuse (Samedi 10 septembre 1910)

Une chute malencontreuse. - Le 29 août, vers quatre heures du soir, le sieur Jean Cornabat, épicier à Genouillat, étant allé à son jardin, eut la fantaisie de monter sur un prunier, afin de cueillir quelques fruits. A peine avait-il commencé sa cueillette, que l'une des branches de l'arbre, cédant sous ses pieds, il perdit l'équilibre et tomba sur le sol d'une hauteur de plusieurs mètres.

Dans sa chute, il eut la jambe droite brisée.

L'Écho de la Creuse (Samedi 10 septembre 1910)

GENOUILLAT. – *Reconstruction d'un ponceau.* – L'administration vient de décider la réfection d'un ponceau situé sur la route de Genouillat à Moutier-Malcard qui avait été détruit à la suite des grandes pluies de juillet dernier.

De nombreux ouvriers sont, en effet occupés à la reconstruction de ce ponceau, et ces travaux seront effectués très rapidement.

Le Messager de la Creuse (Jeudi 29 septembre 1910)

État-civil du 4^e trimestre 1910

Naissances : le 1^{er} octobre, Louise Georgette Madeleine Brisset, à Moulizoux ; le 26 octobre, Pierre Moreau, à Payzat ; le 3 novembre, Georges Emile Aurousseau, à Argères ; le 10 novembre, Marthe Marguerite Jeanne Saumet, au bourg ; le 16 novembre, Félix Armand Dallot, au bourg ; le 4 décembre, Lucien Maurice Menuret, au bourg ; le 5 décembre, Marie Madeleine Aubard, au bourg ; le 18 décembre, Alexandre Bideau, au bourg ; le 25 décembre, Charles François Pierre Nègre, au bourg.

Mariages : le 1^{er} octobre, Gabriel Auguste Neyraud, 26 ans, maçon, domicilié aux Gouttes de Montfargeau, et Adrienne Marie Amélie Chaize, 16 ans, domiciliée à La Tuilerie du Pont de Genouillac ; le 22 octobre, Jules Jean Champémon, 20 ans, tuilier, domicilié à Essarteaux, commune de Vallières, et Marie Clémence Elisabeth Labetoulle, 24 ans, domiciliée à Rebouyer ; le 29 octobre, (trois mariages) : Charles Martin, 25 ans, cultivateur, domicilié aux Chez, et Madeleine Lachaume, 20 ans, domiciliée au moulin de Pommeroux ; Émile Déterne, 23 ans, cultivateur, domicilié à La Tronchette, commune de La Cellette, et Céline Martin, 22 ans, domiciliée aux Chez ; Frédéric Boubet, 29 ans, tisserand, domicilié au bourg de Tercillat, et Marie Eugénie Jacquet, 18 ans, couturière, domiciliée aux Poiriers ; le 22 décembre, Jules Clair Audoux, 26 ans, cultivateur, et Germaine Marie Rapin, 18 ans, tous deux domiciliés à Montfargeau.

Décès : le 20 octobre, René Rapin, célibataire, 19 ans, à Montfargeau ; le 24 novembre, Jeanne Goustille veuve Pierre Lauzanne, 62 ans, à Montfargeau ; le 1^{er} décembre, Marie Chatelain veuve Alexis Turquet, 80 ans, à Brissonnerie ; le 18 décembre, Jeanne Chezeaubernard veuve François Tayon, 82 ans, à Rebouyer.

GENOUILLAT. – Par arrêté du 7 septembre, M. Guittard, percepteur à Genouillac, 4^e classe, est nommé à la perception de Saint-Révérien (Nièvre), 3^e classe (ancienneté).

M. Chapelin, adjudant au 131^e régiment d'infanterie, est nommé à la perception de Genouillac (Creuse), 4^e classe.

L'Abeille de la Creuse (Samedi 8 octobre 1910)

GENOUILLAT. – *Vente d'arbres*. – Il sera procédé le dimanche 30 octobre, à la mairie de Genouillac, à deux heures du soir, à la vente par adjudication, de 140 acacias environ, en bordure du chemin n^o 25, sur le territoire de la commune.

Mise à prix : 1 000 Fr ; cautionnement, 200 Fr.

On pourra prendre connaissance du cahier des charges à la mairie, les jeudi et dimanche de 10 heures à midi ; les autres jours, de 4 à 6 heures du soir.

L'Abeille de la Creuse (Dimanche 16 octobre 1910)

Mise au point. - Par analogie avec les prescriptions de la loi du 20 décembre 1906, les écoles publiques de toutes catégories doivent être fermées le samedi ou le lundi quand les fêtes légales donnant lieu à un congé tombent un vendredi ou un mardi.

L'Écho de la Creuse (Samedi 22 octobre 1910)

GENOUILLAT. – *École d'agriculture*. – Les jeunes Boussac et Goumy, élèves de notre École d'agriculture, ont été reçus : l'un à l'école d'horticulture de Versailles, l'autre à l'école des industries agricoles de Douai.

Le Messager de la Creuse (Dimanche 30 octobre 1910)

Chasse aux nuisibles. - Par arrêté préfectoral, il sera alloué à partir du 1^{er} janvier 1911, une prime de trois francs par tête de renard, dix centimes par tête de vipère, pie, corbeau ou geai, détruits sur le territoire du département de la Creuse.

La prime sera allouée à toute personne qui se présentera à la mairie, apportant l'animal entier.

Afin d'éviter les abus qui pourraient se produire, MM. Les Maires veilleront personnellement à ce que les cadavres des renards soient enfouis, après, toutefois, que la peau aura été retirée, dans une fosse d'un mètre 35 centimètres de profondeur. Ils devront également faire couper, en leur présence, la tête des vipères, pies, corbeaux ou geais qui leur seront présentées.

Sur le vu de ces certificats, la préfecture mandatera les sommes dues au nom des parties prenantes à l'expiration de chaque trimestre.

L'Écho de la Creuse (Samedi 5 novembre 1910)

Réunion extraordinaire du Conseil général. - Le Conseil général de la Creuse se réunira vraisemblablement en session extraordinaire, le lundi 21 courant.

Cette réunion aura pour objet l'examen du projet de M. Lacôte, en vue de la conversion et de l'unification de la dette départementale, ainsi que la question des tramways départementaux.

L'Écho de la Creuse (Samedi 26 novembre 1910)

Il s'agit de Jules Lacôte, maire de Genouillac et conseiller général du canton de Châtelus-Malvaleix, auteur d'une thèse intitulée « La dette départementale ».

La situation agricole dans la Creuse. - L'*Officiel* publie les renseignements suivants sur la situation agricole dans notre département :

Une période humide a retardé considérablement les travaux extérieurs. Les pommes de terre ne sont pas encore rentrées et dans certaines régions les semailles sont difficiles. La levée des premiers semis est satisfaisante ; toutefois, les dégâts occasionnés par les limaces ont nécessité des réensemencements.

L'Écho de la Creuse (Samedi 26 novembre 1910)

Trafic perturbé sur la ligne de chemin de fer Guéret-La Châtre. - Dans la nuit de mercredi à jeudi de la semaine dernière, un ouragan épouvantable a sévi sur toute la contrée. Au bois de Lamy, entre Genouillat et Mortroux, plusieurs sapins déracinés, ont été couchés sur la voie ferrée. De ce fait, le train de 6 heures 40 du matin a subi un retard assez considérable.

Heureusement, il commençait à faire jour ; aucun accident ne s'est produit.

L'Écho de la Creuse (Samedi 24 décembre 1910)

Vacances scolaires. - Les congés du nouvel an dans les écoles primaires ont été fixés ainsi qu'il suit :

Sortie : mercredi 28 décembre, après la classe du soir.

Rentrée : mardi 3 janvier, à l'heure réglementaire.

L'Écho de la Creuse (Samedi 24 décembre 1910)